## ASSEMBLEE GENERALE 2024 de la SECTION APICOLE PROCES VERBAL

- L'Assemblée Générale 2024 du GDSA 30 s'est tenue à l'Auditorium du groupe scolaire à ROUSSON 30340, le 23 mars 2024, en présence de 41 membres. Les procurations sont au nombre de 93. La réunion a débuté à 9h15.
- Le Président, adresse un mot de bienvenue à l'Assemblée, et ses remerciements à la municipalité pour le prêt gracieux de la salle.
  - Il présente l'Ordre du jour
- Gilbert DUMAS, le Président, procède à la lecture du Procès Verbal de l'AG du 11 mars 2023 qui est approuvé à l'unanimité.
- Rapport financier : présentation des comptes de l'année écoulée. Pour l'année les recettes s'élèvent à 63'970,65 €, et les dépenses à 46'046,85 €, pour un résultat de 17'923,80 €. Cet excédent croît depuis deux ans, du fait, en grande partie, des soutiens reçus par notre Réseau Lutte FA, et en raison des dépenses différées, propres au fonctionnement de ce Réseau.
- Il est intéressant de noter que les recettes issues de la SA FRGDS OC sont supérieures à nos engagements participatifs dans cette structure, ce qui renforce la justification de notre pleine participation au niveau régional.
  - On constate une baisse continuelle des adhésions depuis trois ans.
- Quitus du commissaire aux comptes Michel CABY, pour 2023. Le rapport est adopté à l'unanimité. Candidature de M. David PERRIER pour la fonction de commissaire au compte suppléant en 2024. Candidature acceptée à l'unanimité.
  - Elections Statutaires:

Les membres sortants du Conseil d'Administration sont MMmes DUVAULT - GATHELIER, MM. LACROIX - PERRONNEAU Mme GATHELIER qui était cooptée n'a pas fait connaître sa volonté. M. LACROIX est en situation de rétablissement après maladie et ne peut se représenter pour le moment.

Une nouvelle candidature est enregistrée : M. BEAURAIN Renald. Mme DUVAULT et M. PERRONNEAU acceptent de se représenter.

Mme DUVAULT et MM. BEAURAIN, PERRONNEAU sont élus à l'unanimité pour trois ans.

Donc pour mémoire les tiers élus sont composés de :

- . Elus pour trois ans jusqu'en 2026 inclus : Mme DUVAULT, MM. BEAURAIN PERRONNEAU
- . Elus pour trois ans jusqu'en 2025 inclus : Mme PERONNEAU, MM. ANATO PFISTER POLGE
- . Elus pour trois ans jusqu'en 2024 inclus : Mme REVERGER, MM. DUMAS MARTINEZ TALLEVAST
  - Rapport d'activité par T. POLGE : résumé de l'année écoulée.

En plus du déroulement classique d'une année d'activités du GDSA (adhésions, médicaments, AG, réunion technique de mise en place du PSE avec les TSA et actions qui en découlent, réunion d'information des référents FA et actions qui en découlent, l'année comporte deux faits marquants : Installation de la pharmacie dans les locaux de la Chambre d'Agriculture, à SAINT-PRIVAT DES VIEUX et montage du dossier de renouvellement d'agrément du PSE.

La recherche de candidatures pour la formation TSA doit rester permanente. Il faut anticiper un nécessaire et inévitable renouvellement. Il faut veiller aussi à une bonne répartition géographique de ces intervenants de terrain. Il reste à confirmer officiellement la réussite de certification de 4 nouveaux TSA début 2024.

- Rapport moral par G.DUMAS, qui souligne l'aboutissement pour les deux objectifs de fin de mandat de Président qu'il s'était fixé : Obtenir le renouvellement de l'agrément du PSE et migrer vers GDS-ME 30 en tant que section apicole. Ainsi, plus de 20 ans d'engagement de G.DUMAS se termineront fin 2024. Il demande de nouvelles énergies et de nouveaux responsables. Il est souligné que la transmission sera particulière puisque quasiment tout lui incombait. Il exhorte à ne pas repartir sur le même schéma, et donc à réfléchir à une répartition des tâches. Il restera disponible en 2024 pour y réfléchir avec qui voudra.

Les deux rapports sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.

Le contrat Groupe d'Assurance RC de la FNOSAD, excluant la couverture des intervenants du Réseau FA, un nouveau contrat avec GENERALI, qui a proposé un devis, est en cours de finalisation.

Une proposition de testage de la résistance des varroas gardois aux molécules Amitraze et Tau Fluvalinate est présentée en vue d'orienter les choix de traitements PSE 2025 (300 € par échantillon, environ 10 échantillons). Pas d'opposition.

- Sébastien HOFFMANN, notre Vétérinaire Conseil, anime l'après-midi une conférence sur « La gestion du varroa sur l'année apicole », élaborée par la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV).
  - Clôture de la journée et remerciements à 16h00

Le Président, Gilbert DUMAS

Le Secrétaire, Thierry POLGE